



ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE LA F.C.P.E. du HAUT – RHIN

**Le vendredi 24 mai 2019 à 18h00.
A la Maison des Associations
(dans le Square Baumann)
62, rue de Soultz à Mulhouse**



Les membres qui souhaitent présenter leur candidature peuvent s'adresser au secrétariat jusqu'au mercredi 22 mai inclus.

Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir.

Nous vous rappelons également qu'il vous sera possible de vous mettre à jour de vos cotisations sur place si vous souhaitez pouvoir participer aux différentes opérations de vote prévues.